

Fiche signalétique

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision 11-avr.-2023

Numéro de révision 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Code du produit F141-1255A
Nom du produit EPOXOILNE BEIGE PRIMER

Autres moyens d'identification

Nom courant SERIES 141 PART A
N° ID/ONU 1263

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Peinture industrielle
Utilisations contre-indiquées Utilisation par le consommateur Pour utilisation professionnelle seulement. Pas pour une utilisation résidentielle.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant Tnemec Company, Inc. 123 W. 23rd Avenue, North Kansas City, MO 64116-3094 (816) 474-3400
Distributeur Tnemec Company, Inc. 86 Boul, des Entreprises, Ste. 203, Boisbriand, Quebec Canada J7G 2T3

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise Service des Affaires Réglementaires de Tnemec: 816 474-3400
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 800-535-5053 (Infotrac)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1

Liquides inflammables

Catégorie 3

Éléments d'étiquetage**Danger****Mentions de danger**

Provoque des lésions oculaires graves

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Do not breathe dust, fume, gas, mist, vapors and spray

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Tenir loin des enfants

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion Peut être nocif par contact cutané Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.) La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès VOIR LA FICHE SANTE-SECURITE

Toxicité aiguë inconnue

84.2596 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

65.8309 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

41.7958 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

84.2596 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

76.9534 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

47.2617 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	CAS No.	% en poids
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	20 - <=25%
MAGNESIUM SILICATE	14807-96-6	20 - <=25%
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	10 - <=15%
ALKYLATED PHENOLIC POLYAMINE	68413-28-5	5 - <=10%
XYLENE	1330-20-7	5 - <=10%
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ)	14808-60-7	1 - <=5%
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	Secret commercial	1 - <=5%
BENZYL ALCOHOL	100-51-6	1 - <=5%
TITANIUM DIOXIDE	1317-80-2	1 - <=5%
ETHYL BENZENE	100-41-4	1 - <=5%
N-BUTANOL (SKIN)	71-36-3	1 - <=5%
MINERAL SPIRITS (STODDARD SOLVENT)	8052-41-3	0.1 - <=1%
ETHYLENEDIAMINE	107-15-3	0.1 - <=1%

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Inhalation**

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la

Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Les déversements peuvent être ramassés avec un matériau absorbant inerte pour une élimination appropriée. Utiliser des outils anti-étincelles, des gants de protection, des lunettes étanches, des vêtements et une ventilation appropriée. Éviter l'inhalation des vapeurs et utiliser des appareils de protection respiratoire. Transférer le matériau absorbant dans des contenants appropriés pour une élimination appropriée.
Méthodes de nettoyage	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas fumer. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas ingérer. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver à fond après manutention.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.
Matières incompatibles	Acides. Bases. Agents oxydants forts.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition	Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus de la valeur seuil (ou de la valeur qui contribue à la classification de danger du mélange) qui possèdent une limite d'exposition applicable à la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est préparée ou une autre limite recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants pertinents ne possèdent pas de limites d'exposition connues des autres sources indiquées ici.			
-----------------------------	--	--	--	--

Nom chimique	Alberta	British Columbia	TLV-TWA pour l'Ontario	TLV-TWA pour le Québec
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

XYLENE 1330-20-7	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
ETHYL BENZENE 100-41-4	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm
N-BUTANOL (SKIN) 71-36-3	TWA: 20 ppm TWA: 60 mg/m ³	TWA: 15 ppm Ceiling: 30 ppm	TWA: 20 ppm	Ceiling: 50 ppm Ceiling: 152 mg/m ³ Skin
MINERAL SPIRITS (STODDARD SOLVENT) 8052-41-3	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m ³	TWA: 290 mg/m ³ STEL: 580 mg/m ³	TWA: 525 mg/m ³	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m ³
ETHYLENEDIAMINE 107-15-3	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm Skin	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m ³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Une ventilation suffisante, en volume et en configuration de circulation, doit être fournie à la fois par une ventilation locale et générale pour maintenir la concentration de contaminants aériens sous les limites d'exposition admissibles (PEL) et les valeurs limites d'exposition (TLV) applicables actuelles de l'ACGIH. Une ventilation appropriée doit être utilisée pour éliminer les produits de décomposition dangereux formés pendant les opérations de soudage ou de découpage au chalumeau des surfaces enduites de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utiliser des lunettes étanches antiéclaboussures résistantes aux produits chimiques. S'il existe un risque d'éclaboussures :. Écran facial.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Aspect	opaque
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Faible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Aucune donnée disponible		
Point d'éclair	33° C / 91° F	Pensky Martens - vase clos
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	N/A	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.0	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.83472	g/cm26
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	2100 centipoises	environ
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Densité	15.30154 livres/gallon	
Teneur en composés organiques volatils (COV)	1.57337 livres/gallon	
Pourcentage en poids total de matières volatiles	10.2824 %	
Pourcentage en volume total de matières volatiles	21.8778 %	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	Acides. Bases. Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre : un mélange complexe de particules atmosphériques solides et liquides ainsi que de gaz (fumée). Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés. Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Ammoniac. Oxydes d'azote.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Peut causer une irritation. Peut entraîner une dépression du système nerveux central accompagnée de nausées, de maux de tête, de vertiges, de vomissements et d'une incoordination.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une irritation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Lésions oculaires. Symptômes semblables à ceux de l'asthme ou d'une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU.
------------------	--

Mesures numériques de la toxicité**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	4,649.20
ETAmél (cutané)	3,932.20
ETAmél (inhalation-gaz)	14,817.50
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	7.05
ETAmél (inhalation-vapeur)	30.80

Toxicité aiguë inconnue	84.2596 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
65.8309 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par ingestion
41.7958 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par contact cutané
84.2596 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (gaz)
76.9534 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (vapeur)
47.2617 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST) 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)	-	= 5.09 mg/L (Rat) 4 h
XYLENE 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
BENZYL ALCOHOL 100-51-6	= 1230 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	> 4178 mg/m ³ (Rat) 4 h
ETHYL BENZENE 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h
N-BUTANOL (SKIN) 71-36-3	= 700 mg/kg (Rat)	= 3402 mg/kg (Rabbit)	> 8000 ppm (Rat) 4 h
MINERAL SPIRITS (STODDARD SOLVENT) 8052-41-3	-	> 3000 mg/kg (Rabbit)	> 5.5 mg/L (Rat) 4 h
ETHYLENEDIAMINE 107-15-3	= 637 mg/kg (Rat)	= 560 mg/kg (Rabbit)	= 14.7 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut causer une irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	-	Group 3	-	-
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST) 13463-67-7	A3	Group 2B	-	X
XYLENE 1330-20-7	-	Group 3	-	-
CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ) 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
ETHYL BENZENE 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité de la daphnie
MAGNESIUM SILICATE 14807-96-6	-	100: 96 h Brachydanio rerio g/L LC50 semi-static	-	-
XYLENE 1330-20-7	-	LC50= 13.4 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 2.661 - 4.093 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 13.5 - 17.3 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 13.1 - 16.5 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 19 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 7.711 - 9.591 mg/L Lepomis macrochirus 96	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	EC50 = 3.82 mg/L 48 h LC50 = 0.6 mg/L 48 h

		h LC50 23.53 - 29.97 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 780 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50> 780 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50 30.26 - 40.75 mg/L Poecilia reticulata 96 h		
BENZYL ALCOHOL 100-51-6	-	10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min EC50 = 50 mg/L 5 min	23: 48 h water flea mg/L EC50
ETHYL BENZENE 100-41-4	1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	EC50 = 9.68 mg/L 30 min EC50 = 96 mg/L 24 h	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
N-BUTANOL (SKIN) 71-36-3	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 500: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	100000 - 500000: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 1730 - 1910: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1740: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1910000: 96 h Pimephales promelas µg/L LC50 static	EC50 = 2041.4 mg/L 5 min EC50 = 2186 mg/L 30 min EC50 = 4400 mg/L 17 h EC50 = 3980 mg/L 24 h	1897 - 2072: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 1983: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
ETHYLENEDIAMINE 107-15-3	151: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 645: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	180 - 560: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 191 - 254: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 98.6 - 131.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 115.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static	EC50 = 20 mg/L 15 min EC50 = 29 mg/L 17 h	17: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans un milieu
environnemental** .

Nom chimique	Log Poctanol/eau
XYLENE	2.77

1330-20-7	
BENZYL ALCOHOL 100-51-6	1.1
ETHYL BENZENE 100-41-4	3.118
N-BUTANOL (SKIN) 71-36-3	0.785
MINERAL SPIRITS (STODDARD SOLVENT) 8052-41-3	3.16
ETHYLENEDIAMINE 107-15-3	-1.221

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU 1263
 Nom officiel d'expédition PEINTURE
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III
 Numéro du guide des mesures d'urgence 128

IATA

N° ID/ONU 1263
 Classe de danger 3
 Classe de danger subsidiaire III
 Code ERG 366

Renseignements Complémentaires Appeler le service de mouvement des marchandises de TNE MEC au 816 474-3400 pour des informations additionnelles ou d'autre modes de transport.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Non applicable

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	N'est pas conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	3	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)</u>	Risques pour la santé	2*	Inflammabilité	3	Dangers physiques	0	Protection individuelle X

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Préparée par Service des Affaires Réglementaires de Tnemec: 816 474-3400

Date de révision 11-avr.-2023

Sommaire

9. 2. 5. 7. 10. 8. 11. 14.

Avis de non-responsabilité

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the Tnemec Company or any of its subsidiaries assume any liability whatsoever for the accuracy of completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown health and/or environmental hazards and should be used with caution.

Risques secondaires

GHS Product Information

Classe de danger	3
Classe de danger subsidiaire	III
État physique	liquide
Point d'éclair °C	33° C / 91° F

SGH Classification

Dangers physiques	Liquides inflammables
Numéro de catégorie du danger physique du SGH	Catégorie 3
Mentions de danger	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Danger
Mot indicateur	Danger
Conseils de prudence	P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin P405 - Garder sous clef P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit P314 - Consulter un médecin en cas de malaise P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant P242 - Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
Mot indicateur	Danger
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Mentions de danger	Cause de graves lésions oculaires
Mot indicateur	Danger

Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1
Mentions de danger	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Mot indicateur	Danger
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mentions de danger	Peut provoquer une allergie cutanée
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Mentions de danger	Peut provoquer le cancer
Mot indicateur	Danger
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Mentions de danger	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Mentions de danger	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- (H318)
Sensibilisation des voies respiratoires	- (H334)
Sensibilisation de la peau	- (H317)
Cancérogénicité	- (H350)
Toxicité pour la reproduction	- (H361)
STOT - exposition unique	- (H335)
STOT - exposition répétée	- (H372)



Graphique



Graphique



Graphique



Graphique



Graphique



STOT - exposition unique

Mot indicateur
Mentions de danger

AVERTISSEMENT

Provoque des lésions oculaires graves Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Dangers physiques
Mot indicateur
Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables

AVERTISSEMENT

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H318 - Provoque des lésions oculaires graves H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation H350 - Peut provoquer le cancer H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Porter des gants de protection EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés Et les laver avant réutilisation Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire Porter un équipement de protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Garder sous clef Maintenir le récipient fermé de manière étanche Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Stocker dans un endroit bien ventilé Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Consulter un médecin en cas de malaise Conserver à l'écart de la chaleur Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]

Conseils de prudence

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la

	<p>victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P284 - Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire P342 + P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin P405 - Garder sous clef P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit P314 - Consulter un médecin en cas de malaise P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant P242 - Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p>
Conseils de prudence - Prévention	<p>Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection faciale Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé Do not breathe dust, fume, gas, mist, vapors and spray Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer Maintenir le récipient fermé de manière étanche Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant Tenir au frais</p>
Conseils de prudence - Réponse Yeux	<p>EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin</p>
Peau	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon En cas d'irritation de la peau ou d'éruption cutanée : consulter un médecin Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]</p>
Inhalation	<p>EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise</p>
Incendie	<p>En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction</p>
Conseils de prudence - Entreposage	<p>Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Tenir loin des enfants</p>
Conseils de prudence - Élimination	<p>Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée</p>
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH	
ETAmél (orale)	4,649.20
ETAmél (cutané)	3,932.20
ETAmél (inhalation-gaz)	14,817.50
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	7.05
ETAmél (inhalation-vapeur)	30.80
Risque avéré d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée :	Appareil respiratoire Système immunitaire reins
Risque présumé d'effets graves pour les organes suivants à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée :	auditory organs
Contient CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ), TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST), CRYSTALLINE SILICA (QUARTZ), AMORPHOUS SILICA	
Contient MINERAL SPIRITS (STODDARD SOLVENT)	
Toxicité aquatique chronique inconnue	99.99997
Dangers physiques	



Dangers physiques

Statut oral ETA du produit	1
Statut cutané ÉTA du produit	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour le gaz	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour la vapeur	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour poussière/brouillard	1
Statut de la corrosion cutanée du produit	1
Statut de lésion oculaire du produit	1
Sensibilisation respiratoire du produit Statut	1
Statut de la sensibilisation cutanée du produit	1
Statut mutagène du produit	1
Statut cancérogène du produit	1
Statut de la toxicité du produit pour la reproduction	1
Statut STOT unique du produit	1
Statut STOT répétée du produit	1
Statut de toxicité aquatique du produit	1
Statut de la toxicité du produit par aspiration	1
Statut d'ozone du produit	1
Statut de classification globale du produit et des composants	1
STOT - exposition unique	- (H335)
STOT - exposition répétée	- (H372)
Danger physique de catégorie 1 du SGH - valeur H	- (H226)

Toxicité aiguë inconnue 84.2596 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 65.8309 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 41.7958 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 84.2596 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 76.9534 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 47.2617 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Symboles/pictogrammes



Symboles/pictogrammes



Symboles/pictogrammes



Symboles/pictogrammes

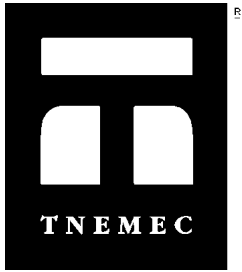


Danger physique de catégorie 1 du SGH - (Bad file name)
valeur H

Autres dangers

Peut être nocif en cas d'ingestion Peut être nocif par contact cutané Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques Risque cancérigène. Contient silice cristalline qui peuvent provoquer le cancer. (Le risque de cancer dépend du degré et de la durée d'exposition.) La silice cristallisée (quartz) peut causer silicose, une fibrose (cicatrice) des poumons. La silicose peut être progressive; elle peut causer l'invalidité et le décès VOIR LA FICHE SANTE-SECURITE
H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Dangers physiques



Fiche signalétique

Date d'émission Aucune donnée disponible

Date de révision 06-avr.-2023

Numéro de révision 24

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Code du produit F141-0141B

Nom du produit EPOXOLINE EPOXY

Autres moyens d'identification

Nom courant SERIES 141, PART B

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Peinture industrielle

Utilisations contre-indiquées Utilisation par le consommateur Pour utilisation professionnelle seulement. Pas pour une utilisation résidentielle.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant
Tnemec Company, Inc. 123 W. 23rd
Avenue, North Kansas City, MO
64116-3094 (816) 474-3400

Distributeur
Tnemec Company, Inc. 86 Boul, des Entreprises, Ste. 203, Boisbriand, Quebec Canada
J7G 2T3

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone de l'entreprise

Service des Affaires Réglementaires de Tnemec: 816 474-3400

**Numéro de téléphone d'urgence
24 heures sur 24**

800-535-5053 (Infotrac)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

AVERTISSEMENT

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée
Susceptible de provoquer le cancer
Liquide et vapeurs inflammables

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles
Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
Porter des gants isolants contre le froid et un équipement de protection du visage ou des yeux
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
Tenir loin des enfants

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme VOIR LA FICHE SANTE-SECURITE

Toxicité aiguë inconnue 2.8E-06 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	CAS No.	% en poids
EPOXY RESIN (LER)	25085-99-8	90 - <=95%
METHYL ISOBUTYL KETONE	108-10-1	5 - <=10%
XYLENE	1330-20-7	1 - <=5%
ETHYL BENZENE	100-41-4	0.1 - <=1%

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Inhalation En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Appeler un médecin immédiatement.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Ingestion En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés CO2, poudre chimique sèche, sable sec, mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs

produit chimique irritants. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Produits de combustion dangereux Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre : un mélange complexe de particules atmosphériques solides et liquides ainsi que de gaz (fumée). Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés. Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Aldéhydes.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un équipement de protection personnelle.

Précautions environnementales

Précautions pour le protection de l'environnement Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires . Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Éliminer toutes les sources d'inflammation. Les déversements peuvent être ramassés avec un matériau absorbant inerte pour une élimination appropriée. Utiliser des outils anti-étincelles, des gants de protection, des lunettes étanches, des vêtements et une ventilation appropriée. Éviter l'inhalation des vapeurs et utiliser des appareils de protection respiratoire. Transférer le matériau absorbant dans des contenants appropriés pour une élimination appropriée.

Méthodes de nettoyage En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Fermer le conteneur après chaque utilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Laver à fond après manutention.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Agents oxydants forts. Acides. Amines. Bases.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Les ingrédients suivants sont les seuls ingrédients du produit au-dessus de la valeur seuil (ou de la valeur qui contribue à la classification de danger du mélange) qui possèdent une limite d'exposition applicable à la région pour laquelle cette fiche de données de sécurité est préparée ou une autre limite recommandée. À ce moment-ci, les autres constituants pertinents ne possèdent pas de limites d'exposition connues des autres sources indiquées ici.

Nom chimique	Alberta	British Columbia	TLV-TWA pour l'Ontario	TLV-TWA pour le Québec
METHYL ISOBUTYL KETONE 108-10-1	TWA: 50 ppm TWA: 205 mg/m ³ STEL: 75 ppm STEL: 307 mg/m ³	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm	TWA: 20 ppm STEL: 75 ppm
XYLENE 1330-20-7	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 651 mg/m ³
ETHYL BENZENE 100-41-4	TWA: 100 ppm TWA: 434 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 543 mg/m ³	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm	TWA: 20 ppm

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Une ventilation suffisante, en volume et en configuration de circulation, doit être fournie à la fois par une ventilation locale et générale pour maintenir la concentration de contaminants aériens sous les limites d'exposition admissibles (PEL) et les valeurs limites d'exposition (TLV) applicables actuelles de l'ACGIH. Une ventilation appropriée doit être utilisée pour éliminer les produits de décomposition dangereux formés pendant les opérations de soudage ou de découpage au chalumeau des surfaces enduites de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). S'il y a un risque d'éclaboussures, porter. Écran facial.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

Protection respiratoire

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Aspect	opaque
Couleur	Aucun renseignement disponible
Odeur	Faible
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Aucune donnée disponible		
Point d'éclair	44° C / 111° F	Méthode en vase clos CETA
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	N/A	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.0	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1.12234	g/cm ²⁶
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	1100 centipoises	environ
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Densité	9.36028	
Teneur en composés organiques volatils (COV)	0.69453	
Pourcentage en poids total de matières volatiles	7.42 %	
Pourcentage en volume total de matières volatiles	10.2 %	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides. Amines. Bases.
Produits de décomposition dangereux	Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre : un mélange complexe de particules atmosphériques solides et liquides ainsi que de gaz (fumée). Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés. Oxydes de carbone. Hydrocarbures. Aldéhydes.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut entraîner une dépression du système nerveux central accompagnée de nausées, de maux de tête, de vertiges, de vomissements et d'une incoordination.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau. Le produit est ou contient un sensibilisant.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Les symptômes d'une surexposition comprennent des vertiges, des maux de tête, de la fatigue, des nausées, une perte de conscience et un arrêt respiratoire. Irritant pour les yeux et la peau. Troubles cutanés.
------------------	--

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	10,849.00
ETAmél (cutané)	14,751.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	21.40
ETAmél (inhalation-vapeur)	184.00

Toxicité aiguë inconnue	2.8E-06 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par ingestion
2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par contact cutané
2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (gaz)
2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (vapeur)
2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë	inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Nom chimique	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
METHYL ISOBUTYL KETONE 108-10-1	= 2080 mg/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	2000 - 4000 ppm (Rat) 4 h
XYLENE 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
ETHYL BENZENE 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.4 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Provoque une sévère irritation des yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
METHYL ISOBUTYL KETONE 108-10-1	A3	Group 2B	-	X
XYLENE 1330-20-7	-	Group 3	-	-
ETHYL BENZENE 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité de la daphnie
EPOXY RESIN (LER) 25085-99-8	11 mg/L 72 hr	2 mg/L 96 hr Oncorhynchus mykiss	>42.6 mg/L 18h	1.8 mg/L 48h
METHYL ISOBUTYL KETONE 108-10-1	400: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	496 - 514: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	EC50 = 79.6 mg/L 5 min	170: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
XYLENE 1330-20-7	-	LC50= 13.4 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50 2.661 - 4.093 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 13.5 - 17.3 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 13.1 - 16.5 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50= 19 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 7.711 - 9.591 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 23.53 - 29.97 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 780 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50> 780 mg/L Cyprinus carpio 96 h LC50 30.26 - 40.75 mg/L Poecilia	EC50 = 0.0084 mg/L 24 h	EC50 = 3.82 mg/L 48 h LC50 = 0.6 mg/L 48 h

		reticulata 96 h		
ETHYL BENZENE 100-41-4	1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	EC50 = 9.68 mg/L 30 min EC50 = 96 mg/L 24 h	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

**Mobilité dans un milieu
environnemental** .

Nom chimique	Log Poctanol/eau
EPOXY RESIN (LER) 25085-99-8	3
METHYL ISOBUTYL KETONE 108-10-1	1.19
XYLENE 1330-20-7	2.77
ETHYL BENZENE 100-41-4	3.118

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits
inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la
réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Nom officiel d'expédition PEINTURE & ASSOCIÉS Material - NON RÉGLEMENTÉ

Renseignements Complémentaires Appeler le service de mouvement des marchandises de TNEMEC au 816 474-3400 pour des informations additionnelles ou d'autres modes de transport.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

The Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer Non applicable

The Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2	Instabilité 1	Propriétés physiques et chimiques *
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 2	Dangers physiques 1	Protection individuelle X

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale
*	Désignation de la peau

Préparée par Service des Affaires Réglementaires de Tnemec: 816 474-3400

Date de révision 06-avr.-2023

Sommaire

9. 4. 5. 7. 10. 8. 11. 14. 15.

Avis de non-responsabilité

To the best of our knowledge, the information contained herein is accurate. However, neither the Tnemec Company or any of its subsidiaries assume any liability whatsoever for the accuracy of completeness of the information contained herein. Final determination of suitability of any material is the sole responsibility of the user. All materials may present unknown health and/or environmental hazards and should be used with caution.

Risques secondaires

GHS Product Information

État physique liquide
Point d'éclair °C 44° C / 111° F

SGH Classification

Dangers physiques Liquides inflammables
Numéro de catégorie du danger physique Catégorie 3
du SGH

Conseils de prudence

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin P405 - Garder sous clef P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant P242 - Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Mot indicateur AVERTISSEMENT
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Mentions de danger Provoque une irritation cutanée
Mot indicateur AVERTISSEMENT
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A

Mentions de danger	Provoque une sévère irritation des yeux
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Mentions de danger	Peut provoquer une allergie cutanée
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Cancérogénicité	Catégorie 2
Mentions de danger	Susceptible de provoquer le cancer
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- (H319)
Sensibilisation de la peau	- (H317)
Cancérogénicité	- (H351)
Graphique	



Graphique



Graphique



Graphique



Mentions de danger	Provoque une irritation cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer
Dangers physiques	Liquide et vapeurs inflammables
Mot indicateur	AVERTISSEMENT
Mentions de danger	H315 - Provoque une irritation cutanée H317 - Peut provoquer une allergie cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H351 - Susceptible de provoquer le cancer
Conseils de prudence - UE (§28, 1272/2008)	P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P280 - Wear protective gloves, protective clothing, eye protection and face protection P321 - Traitement spécifique (voir . sur cette étiquette)
Conseils de prudence	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité IF exposed or concerned: Get medical advice and attention Garder sous clef Conserver à l'écart de la chaleur Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer Maintenir le récipient fermé de manière étanche Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais Stocker dans un endroit bien ventilé En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols Porter des gants de protection EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés Et les laver avant réutilisation Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

	réutilisation
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Conseils de prudence	P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin P201 - Se procurer les instructions avant l'utilisation P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin P405 - Garder sous clef P210 - Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant P242 - Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles P243 - Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser .? pour l'éteindre P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un incinérateur industriel P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin P321 - Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette) P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée
Conseils de prudence - Prévention	Se procurer les instructions avant l'utilisation Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer Maintenir le récipient fermé de manière étanche Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant Porter des gants isolants contre le froid et un équipement de protection du visage ou des yeux Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Conseils de prudence - Réponse	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
Yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste
Peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher] En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
Incendie	En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction
Conseils de prudence - Entreposage	Garder sous clef Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais Tenir loin des enfants
Conseils de prudence - Élimination	Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH	
ETAmél (orale)	10,849.00
ETAmél (cutané)	14,751.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	21.40
ETAmél (inhalation-vapeur)	184.00
Contient METHYL ISOBUTYL KETONE, ETHYL BENZENE	
Toxicité aiguë inconnue	0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu
Toxicité aquatique aiguë inconnue	0
Toxicité aquatique chronique inconnue	0
Dangers physiques	



Dangers physiques

Statut oral ETA du produit	1
Statut cutané ÉTA du produit	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour le gaz	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour la vapeur	1
ETA du produit par inhalation - Statut pour poussière/brouillard	1
Statut de la corrosion cutanée du produit	1
Statut de lésion oculaire du produit	1
Sensibilisation respiratoire du produit Statut	1
Statut de la sensibilisation cutanée du produit	1
Statut mutagène du produit	1
Statut cancérogène du produit	1
Statut de la toxicité du produit pour la reproduction	1
Statut STOT unique du produit	1
Statut STOT répétée du produit	1
Statut de toxicité aquatique du produit	1
Statut de la toxicité du produit par aspiration	1
Statut d'ozone du produit	1
Statut de classification globale du produit et des composants	1
Danger physique de catégorie 1 du SGH - (H226) valeur H	

Toxicité aiguë inconnue 2.8E-06 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 2.8E-06 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Symboles/pictogrammes



Symboles/pictogrammes



Symboles/pictogrammes

Danger physique de catégorie 1 du SGH - (Bad file name)
valeur H

Autres dangers

Dangers physiques

Provoque une légère irritation cutanée Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme VOIR LA FICHE SANTE-SECURITE
H226 - Liquide et vapeurs inflammables